

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à 18 heures, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de La Barre en Ouche sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le mercredi 15 mars 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : **34**

Nombre de Pouvoirs : **15**

Nombre de Votants : **112**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. BIBET Pierre, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme TURPIN Annie, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVÉ Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. CIVEL Dominique, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. LESEUR Michel, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELINE Jean-Michel, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PETIT Danièle, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. ANTHIERENS André, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick, M. DELAMARE Frédéric,

Suppléants :

M. JOUEN Guy, M. MULET Alain, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. AUBRY Bernard, M. GOSSELIN François, Mme GUERNON Chantal, M. DELEU Philippe

Absents excusés avec pouvoir :

Mme GUITTON Sylvie ayant donné pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. FROIDMONT Pascal, M. BÉTOURNÉ Dominique ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme VAGNER Marie-Lyne ayant donné pouvoir à M. BEURIOT Valéry, Mme VANDERHOEVEN Sandrine ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre, M. BEAUFILS Lionel ayant donné pouvoir à M. LECOQ Didier, M. MADELAINE Pascal ayant donné pouvoir à M. CHOLEZ Manuel, M. PORTAIS Alain ayant donné pouvoir à Mme BINET Brigitte, M. AUGER Michel ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel, M. BORDEAU Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès ayant donné pouvoir à M. MADELON Jean-Louis, M. BARON Marc ayant donné pouvoir à M. LEBOURGEOIS Alain, M. FILET Gérard ayant donné pouvoir à M. MALCAVA Jean-Louis,

Absents excusés :

M. DESHAYES Claude, M. FINET Pascal, M. LELOUP Gérard, M. BOULLIER Philippe, M. VANNIER Alain, M. AGASSE Francis, M. GRAVELLE Nicolas, Mme MARESCAL Josiane

Absents :

M. DAVION Olivier, Mme VARANGLE Ingrid, M. HAUTECHAUD Patrick, M. MECHOUD Alain, M. BOISSIERE Bernard, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. PERDRIEL Daniel, M. CAVELIER Sébastien,



Conseil Communautaire du 23 mars 2017
Délibération N° FI2017-52

Objet : Affectation des résultats 2016 du Budget annexe de l'assainissement collectif de l'Intercom Risle et Charentonne

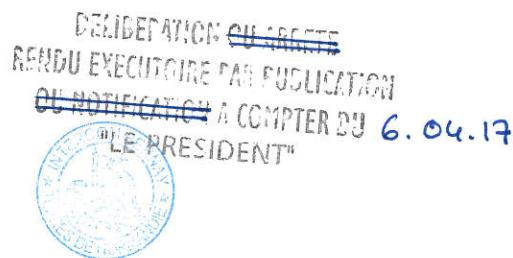
Après avoir examiné les comptes administratifs 2016 du budget annexe de l'assainissement collectif de l'ancienne Intercom Risle et Charentonne, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, il est constaté que les comptes administratifs 2016 font apparaître :

• Budget annexe de l'Assainissement collectif

- | | |
|---|----------------|
| - un excédent de fonctionnement à l'exercice de : | 67 486,00 € |
| - un excédent de report de fonctionnement de : | 148 169,44 € |
| - un excédent d'investissement à l'exercice de : | 561 711,47 € |
| - un déficit de report d'investissement de : | - 204 651,12 € |

Affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016	
	Budget annexe de l'Assainissement collectif
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 67 486,00 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 148 169,44 €
	+ 215 655,44 €
C Résultat à affecter = A + B (hors reste à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	0,00 € + 48 702,13 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement	0,00 € + 308 358,22 €
Besoin de financement F	=D+E 0,00 €
AFFECTATION C	=G+H 215 655,44 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	215 655,44 €
DEFICIT REPORTÉ D 002 (5)	0,00 €

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget annexe de l'assainissement collectif de l'ancienne Intercom Risle et Charentonne telle que présentée ci-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	112	0	0